

Qualité du milieu marin littoral. Bulletin de la surveillance. Edition 2008.

Départements : Nord, Pas-de-Calais et Somme



Ifremer coordinates its efforts over the whole coast of continental France through several monitoring networks: the microbiological monitoring network (REMI), the phytoplankton and phycotoxin monitoring network (REPHY), the chemical contamination monitoring network (ROCCH, formerly RNO) and the benthic monitoring network (REBENT). These monitoring networks have been set up to meet the environmental objectives of the Water Framework Directive, the obligations of marine Regional Conventions (OSPAR and Barcelona) according to the organisational scheme set by the ministry in charge of environmental affairs and the regulatory public health objectives on the monitoring of shellfish quality from fishing areas and in shellfish farms regulated by the Ministry of Agriculture and Fishing. Certain Ifremer Environment and Aquaculture Resources Laboratories (LER) also implement regional monitoring networks on the Opal Coast, the Normandy coast, Arcachon Bay, and in the lagoons in Languedoc. These regional networks aim to further diagnose and monitor the risks associated with punctual or diffuse waste discharge responsible for recurring local eutrophication. Thus, for certain laboratories, monitoring networks are supplemented with results on hydrology that assist in evaluating the quality of the environment. The 2008 edition also presents, as for the last year, a summary of results from the Aquaculture Resources Department's mollusc monitoring network (REMORA), run by six laboratories on all three seaboards. Water and shellfish samples have been taken following quality assurance protocols since 1999 by Ifremer laboratories. To meet the regulatory requirements of the two involved ministries, analyses associated with these monitoring networks must be performed only by accredited laboratories... L'Ifremer opère de façon coordonnée à l'échelle de l'ensemble du littoral métropolitain plusieurs réseaux de surveillance : le réseau de contrôle microbiologique (REMI), le réseau de surveillance du phytoplancton et des phycotoxines (REPHY), le réseau d'observation de la contamination chimique (ROCCH, ex-RNO) et le réseau de surveillance benthique (REBENT). Ils sont mis en oeuvre pour répondre aux objectifs environnementaux de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), aux obligations des Conventions régionales marines (OSPAR et Barcelone) selon le schéma d'organisation fixé par le ministère chargé de l'environnement (MEEDDAT), et aux objectifs sanitaires réglementaires concernant le suivi de la salubrité des coquillages des zones de pêche et de production conchylicoles contrôlées par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP). Certains Laboratoires Environnement et Ressources aquacoles (LER) de l'Ifremer mettent en oeuvre également des réseaux de surveillance régionaux sur la côte d'Opale, le littoral normand, le bassin d'Arcachon et les étangs languedociens, pour approfondir le diagnostic et le suivi des risques liés à des rejets ponctuels ou diffus provoquant des dystrophies locales récurrentes. Ainsi, le bulletin s'enrichit, pour certains laboratoires, de résultats sur l'hydrologie soutenant l'évaluation de la qualité du milieu. L'édition 2008 présente également, comme l'année précédente, des résultats de synthèse issus du Réseau Mollusques des Ressources Aquacoles (REMORA) opéré par six laboratoires sur les trois façades maritimes. Les prélèvements d'eau et de coquillages, sont réalisés sous assurance qualité depuis 1999, par les laboratoires de l'Ifremer. Pour répondre aux exigences réglementaires des deux ministères concernés, les analyses liées à ces réseaux de surveillance doivent désormais être réalisées sous accréditation. Le programme d'accréditation des LER, initié en 2001, s'est poursuivi par l'extension aux nouvelles méthodes de référence utilisées pour la microbiologie des coquillages. L'ensemble des données de la surveillance, saisi et validé par chaque laboratoire, intègre la base de données Quadrige. Celle-ci constitue le référentiel national des données de la surveillance des eaux littorales dans le cadre du Système national d'information sur l'eau (SIEau), mis en place par le ministère chargé de l'environnement (MEEDDAT) et transféré à partir de 2008 à l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA). L'objectif du bulletin est de communiquer annuellement aux différents partenaires de l'Ifremer, à l'échelle de plusieurs régions côtières, les résultats de cette surveillance sous une forme graphique et homogène sur tout le littoral français. Ces représentations sont assorties de commentaires sur les niveaux et les tendances des paramètres mesurés. Les points de surveillance, témoins de l'effort local d'une stratégie nationale, sont repérés à l'aide de cartes et de tableaux. Les premières pages du bulletin présentent les coordonnées de l'équipe Ifremer oeuvrant sur votre bande côtière. Ce support permet à chaque laboratoire de retracer les actualités environnementales de l'année qui ont affecté le littoral. La forme du bulletin qui vous est transmis est également téléchargeable sur le site internet de l'Ifremer : <http://www.ifremer.fr/envlit/documentation/documents.htm#3>. Les laboratoires côtiers de l'Ifremer sont vos interlocuteurs privilégiés et à ce titre sont particulièrement ouverts à vos remarques et suggestions d'amélioration de ce bulletin. Ce bulletin a 10 ans d'existence. A cette occasion, un audit est envisagé cette année afin d'évaluer son adéquation aux objectifs et identifier des axes d'évolution.

Auteurs du document : Ifremer

Thème (issu du Text Mining) : POLLUANTS, MILIEU NATUREL

Date : 2008-06

Format : text/xml

Langue : Inconnu

Droits d'utilisation : 2008 Ifremer, info:eu-repo/semantics/openAccess, restricted use

Télécharger les documents : <https://archimer.ifremer.fr/doc/2008/rapport-4347.pdf>

<https://archimer.ifremer.fr/doc/00000/4347/>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/qualite-du-milieu-marin-littoral-bulletin-de-la-surveillance-edition-2008-departements-nord-pas-de-c0>



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Office français de la biodiversité (OFB)

